

Avis de constitution

SOCIETE « ADDICT FASHION MARKETING » en abrégé « AFM »

Siège ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot  
1734, Ilot 163

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ADDICT FASHION MARKETING »

en abrégé « AFM »

Objet : - Le conseil spécialisé en développement de produits textiles ;

- La conception, la production et la vente de vêtements professionnels ;

- L'achat et la vente de tous articles et produits liés à l'habillement ;

- L'import-export ;

- Le commerce en général ;

- Les prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

La prise de participation par tous les moyens dans toutes les Entreprises ou Sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, et de nature à en favoriser le développement, notamment par voie de souscription ou achat de titres, ou de droits fiscaux, fusion ou alliance, création de Sociétés nouvelles, succursales, apportant, commandites, associations en participation ou groupement d'intérêts communs.

Et généralement toutes opérations, concourant directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY 2 PLATEAUX VALLON, Lot  
1734, Ilot 163

Dirigeant(s) Mlle MOULAUD LAETITIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-06384 du 27/06/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39091/GTCA/RC/2024 du 27/06/2024

